



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa			
Date	Jeudi 18 juillet 2024	Heure de départ	16 h		
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Nuageux (Temp. : 20 °C)	Vent	24 km/h (Ouest)		
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)				
Nombre de courses	10	Courses de qualification	Ø	Inscriptions totales	68/76
Total des paris mutuels	\$ 176,553				
	Vétérinaire contacté : Dr. M. Rocheleau	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pist		

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Weber Michael	Coles Sharla	Rourke, Katelynn

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- La piste a été entièrement nivelée avec un apport de 100 tonnes de matériaux.
- Ty Robillard et Santo Barillo étaient présents dans le bureau des juges au sujet de la disposition du cheval, "ALLSTAR BALLERINA".
- Un retrait hâtif a été opéré par les juges du cheval, "JK ELLEM ENOH", de la Course 4.
L'entraîneur, Gerard Vaillancourt, en a été averti.
- Un retrait hâtif a été opéré par le vétérinaire du cheval, "COLTRANE DE VIE" de la Course 5 (maladie).
Ce cheval est inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).
L'entraîneur, Ted McDonald, en a été averti.

Courses :

- Clarke Steacy a été dispensé d'une course.
1. Examen de la course après le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille.
Le #5, "SMLSLIKETEENSPIRIT", (Jimmy Gagnon), arrivé en 5^e position, s'est rendu à l'intérieur d'un pylône.
Aucune infraction n'a été commise.
Rien d'autre à signaler.
 2. Rien à signaler.
 3. Rien à signaler.
 4. Une reprise de départ a été requise en raison d'un possible bris d'équipement survenu au #4, "BEACH JOURNEY", (Guy Gagnon).

Enquête au sujet du #5, "BIG CHEDDAR", (Robert Shepherd), qui a fait un bris d'allure avant le départ.

Il n'avait pas atteint le poteau de remboursements lorsque le juge de départ a relâché le peloton.

Il est réputé ne pas avoir reçu un bon départ conformément à la règle 22.03(I) de la CAJO.

Un remboursement du pari mutuel totalisant \$ 5,431 a été effectué.

Rien d'autre à signaler.

Vidéo : Non disponible, car le cheval était hors du champ de la caméra.

5. Rien à signaler.
6. **Enquête** au sujet du #5, "GLOBAL MONI", (Pierre Bovay), arrivé en 3^e position.
Le #5 a fait un bris d'allure avant le départ, mais n'avait pas d'équipement brisé.
Il n'a pas enfreint les règles sur les bris d'allure.
Aucune infraction n'a été commise.
Aucun changement n'a été apporté à l'ordre d'arrivée.
Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/1Cas29eGKg8>

Le #4, "ORLYS ANGEL", (Stephane Brosseau), a fait des bris d'allure avant et après le départ et se qualifie pour les bris d'allure dans des courses consécutives sur une piste rapide.

L'entraîneur, Jean Beauregard, en a été averti.
Rien d'autre à signaler.

7. **Enquête** au sujet du #5, "WARRAWEE XALT", (Ryan Guy), arrivé en 2^e position, portant sur les règles de bris d'allure.
Le #5 a fait un bris d'allure avant le départ, mais n'avait pas d'équipement brisé. Il était en position derrière la barrière de départ lorsque le juge de départ a relâché le peloton.
Il n'a pas été inscrit dans la statistique avec un bris d'allure et est réputé avoir reçu un bon départ.
Aucune infraction aux règles sur les bris d'allure n'a été commise.
Aucun placement n'a été requis.
Rien d'autre à signaler.
Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/entfaP17ay0>
8. Le #1, "SUN CHIP", (Samuel Fillion), a subi un bris d'équipement (fer) après le départ.
Il a terminé la course avec de l'équipement brisé.
Rien d'autre à signaler.
9. Stephane Pouliot, le conducteur du #3, "TIME TO DANCING", sera présent pour l'examen de la stimulation appliquée dans le dernier droit.
Rien d'autre à signaler.
10. Le comité enquêtera sur les stratégies de conduite du #6, "SOUTHWIND RUSSIAN", Stephane Pouliot, arrivé en 8^e position.
Rien d'autre à signaler.

Réclamations :

Aucune